

# L'action publique face à la mobilité.

[Annonce :] Colloque à Genève, du 2 au 4 mars.

Par Responsable éditoriale

---



Faisant écho à une demande sociale soutenue, de très nombreuses

études appliquées sont, depuis vingt ans, à la recherche de stratégies susceptibles de diriger les habitudes de transport de la vie quotidienne vers moins d'automobile. Ces travaux ont permis d'identifier très finement les déterminants des pratiques modales et les obstacles à l'action dans ce domaine, qu'ils soient de nature institutionnels, économique, sociaux ou géographiques. Pourtant, malgré les connaissances accumulées, la faiblesse de leurs concrétisations pose question. L'intermodalité et la qualité de service dans les transports publics du point de vue de l'habitant, le stationnement comme outil de régulation, l'amarrage de l'urbanisation aux accessibilités procurées par les transports publics, la dynamique des fluides appliquée aux carrefours à feux comme outil de gestion des transports urbains, autant de thèmes qui ont fait l'objet de recherches pointues et convaincantes en ingénierie des transports et en urbanisme et qui ne se sont que peu matérialisées sous forme de réalisations.

À partir de la timidité de l'action publique en matière de mobilité urbaine, le Sixième Colloque du Groupe de Travail *Mobilités spatiales et fluidité sociale* (Gt23) de l'[Association internationale des Sociologues de Langue Française](#) (Aislf) se propose d'aborder la légitimité et les marges de manoeuvres du politique en matière d'action sur les mobilités inhérentes aux modes de vie. Plus spécifiquement, le colloque propose de se concentrer sur les trois thématiques suivantes :

- La timidité des politiques de transports urbains et la crise de l'expertise. La difficulté à mener des politiques de transports urbains visant à promouvoir l'utilisation d'autres moyens de transport s'explique-t-elle par une expertise socio-économique qui peine à intégrer des critères qualitatifs ?

- L'acceptabilité politique et sociale des mesures visant à réduire la place de l'automobile en ville. La prise de décision se heurte-t-elle à des obstacles liés au fait que l'automobile est à la fois indésirable et largement indispensable à la vie en ville ?
- Les politiques de transports et d'urbanisme passées comme frein au changement. La matérialisation de l'action publique passée sous forme d'urbanisations, d'infrastructures et de normes induit-elle des chemins de dépendances ?

Lieu : salle Ms130, sous-sol, Uni Mail, Bd. du Pont-d'Arve 40, 1205 Genève,

Contact : [Hanja Maksim](#), Tel. +41 21 693 32 89, Fax +41 21 693 38 40.

Image : *Scooter électrique PKT010, « Le Tokyo ».*